

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
MERCREDI 22 MARS 2023 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mercredi 22 février 2023 – 19H00. Adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Sandrine CASTINEIRA*
- *Information au conseil municipal des décisions du Maire :*
  - *Décision 1/2023 : Demande de subvention DETR 2023 – Aménagement entrée de ville Est Route d'Oppède pour un montant de 197 930 €*

**1. Compte de gestion 2022**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Approbation du Compte de Gestion 2022 établi par le Trésorier Principal, comptable-payeur de la Commune, retraçant les écritures de l'exercice équivalentes au compte administratif établi par l'ordonnateur.

*Adopté par 14 voix pour et 2 abstentions : Marie-Line LLAMAS et Sylvana MACAIGNE*

**2. Compte administratif VILLE 2022**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Approbation du Compte Administratif Ville 2021 retraçant l'ensemble des mouvements comptables (dépenses et recettes) de l'exercice écoulé.

Résultat cumulé Fonctionnement : + 349 644,48 €

Résultat cumulé Investissement : - 292 399,93 €

Résultat cumulé global : + 57 244,55 €

*Adopté par 14 voix pour et 2 abstentions : Marie-Line LLAMAS et Sylvana MACAIGNE*

**3. Affectation du résultat VILLE 2022**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le résultat de fonctionnement 2022 (Excédent de 349 644,48 €) est affecté comme suit au Budget 2023 : 292 399,93 € affectés en section d'investissement afin de couvrir le besoin de financement et 57 244,55 € reportés en section de fonctionnement.

*Adopté par 14 voix pour et 2 abstentions : Marie-Line LLAMAS et Sylvana MACAIGNE*

**4. Subventions aux associations 2023**

*Rapporteur : Michel REY*

Vote des subventions de fonctionnement aux associations locales

*Adopté – Voir détail ci-après*

<b>COMITE DES FETES</b>	<b>22 900,00</b>	<i>Annie PATRAS</i>	<i>unanimité</i>
<b>MAUBEC LOISIRS CULTURE</b>	<b>0,00</b>		<i>unanimité</i>
<b>O.M. LUBERON</b>	<b>1 750,00</b>		<i>unanimité</i>
<b>R.C. MAUBEC</b>	<b>3 500,00</b>		<i>2 abstentions Sylvana MACAIGNE Marie-Line LLAMAS</i>
<b>BOULE SAINT-PIERRE</b>	<b>650,00</b>		<i>unanimité</i>
<b>PEINDRE A MAUBEC</b>	<b>400,00</b>		<i>unanimité</i>
<b>LA STRADA</b>	<b>650,00</b>		<i>unanimité</i>
<b>LA PROTECTRICE</b>	<b>300,00</b>		<i>unanimité</i>
<b>FNACA</b>	<b>0,00</b>		<i>unanimité</i>
<b>ASSOCIATION DEPORTES</b>	<b>0,00</b>		<i>unanimité</i>

COMITES FEUX DE FORETS	500,00		unanimité
SAPEURS POMPIERS Vse	0,00		unanimité
LES PITCHOUNS	950,00		unanimité
OCCE MAUBEC	1 000,00		unanimité
OCCE MAUBEC (classes découv.)	0,00		unanimité
CANTINE MAUBEC	3 630,00	Michel REY	unanimité
OCCE COUSTELLET	750,00		unanimité
APE COUSTELLET	500,00		unanimité
<b>TOTAL</b>	<b>37 480,00</b>		

## 5. Don séismes Turquie et Syrie

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a créé en 2013 le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin de permettre aux collectivités territoriales qui le souhaitent, d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires. Ainsi le Maire propose de verser la somme de 500 € au FACECO, afin de venir en aides aux victimes du séisme en Turquie et en Syrie. Pour information l'Association des Maires de Vaucluse a participé à cette collecte nationale en versant une aide de 3 000 €.

*Adopté à l'unanimité*

## 6. Révision des statuts du Parc du Luberon

*Rapporteur : Jean-François DUBOIS*

Le rapporteur indique que cette révision porte sur la qualification des membres associés, qui deviennent membres partenaires afin que le syndicat puisse conserver le bénéfice du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Sont concernés notamment, les chambres consulaires, le Conseil Economique, le Conseil Scientifique, le Conseil des Associations...

*Adopté par 14 voix pour et 2 abstentions : Marie-Line LLAMAS et Sylvana MACAIGNE*

## 7. Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions

*Le Maire lève la séance à 20H00*

*La secrétaire,*

*le Maire,*

*Sandrine CASTINEIRA*

*Frédéric MASSIP*